

NOTRE AMICALE

Sous l'impulsion des patriotes ayant réalisé au camp et dans les commandos la continuation de la Résistance française, s'est constituée, dès leur retour, l'Amicale des Déportés politiques de Mauthausen et des commandos dépendants. Voici un extrait de nos statuts montrant les buts et la composition de cette Amicale.

Article premier. — Le but de l'Amicale est :

a) de maintenir et développer les liens solidaires et fraternels scellés pendant la déportation;

b) de venir en aide aux déportés et à leurs familles,

1° par les ressources mises à la disposition de l'association;

2° par toutes interventions utiles auprès des Pouvoirs publics pour le respect, la défense et l'extension de leurs droits;

c) de maintenir présents à l'esprit de tous les Français les actes de barbarie dont se sont rendus coupables les assassins S.S., par tous les moyens de propagande déployés par l'Amicale;

d) d'aider à la découverte et au démantèlement des complices que les bureaux ont trouvé en France et qui la police et les organismes de collaboration du gouvernement de Vichy.

Article 2. — L'Amicale reste en dehors de toute activité politique ou confessionnelle.

Article 3. — L'Amicale est ouverte à tous les déportés ayant séjourné au camp de Mauthausen ou dans un commando dépendant, aux conjoints, ascendants ou descendants des morts, sous condition :

a) que l'adhérent ou le défunt ait été arrêté pour faits se rapportant à des actes de résistance ou d'activité politique et sociale opposés à la politique de l'Allemagne nationale-socialiste et des gouvernements français à sa dévotion, pour question raciale, comme otage, ou dans des rafles de représailles;

b) que l'attitude au camp de Mauthausen du déporté ait été conforme à l'honneur français et que ce dernier n'ait pas participé à la répression et à la barbarie S.S.

NOTRE ACTIVITE

Dès le retour de nos premiers camarades, nous avons créé un service de recherches pour aider les familles sans nouvelles des leurs. Nous avons reçu un nombre très important de lettres, soit adressées directement à la Fédération, soit à l'Amicale, soit à des camarades rapatriés qui, ne pouvant répondre personnellement, nous ont transmis leur courrier et chargé de continuer les recherches.

Déjà, nous avons envoyé quelques centaines de lettres et nous répondrons à chaque lettre dès qu'un indice quelconque nous permettra de donner un renseignement. Nos faibles moyens techniques et le peu de moyens dont nous disposons ne nous ont pas permis jusqu'à présent d'envoyer un accusé de réception à chaque famille pour chaque lettre reçue. Nous nous en excusons et nous assurons chaque famille que nous nous occupons activement de chaque cas qui nous est soumis.

Nos sources de renseignements ont été uniquement constituées par nous-mêmes, et, là encore, un certain nombre de difficultés indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis d'avoir toutes les listes qui devraient se trouver entre les mains des autorités officielles. Néanmoins, nous pensons être très rapidement en mesure de pouvoir répondre à chaque cas qui nous a été soumis.

Des permanences de l'Amicale sont assurées tous les jours, 10, rue Leroux, Paris (16^e) :

en semaine, de 16 h. à 18 h. 30,
le samedi, de 14 h. à 18 h. 30,
le dimanche, de 9 h. 30 à 11 h. 30,

où nous recevons les déportés rapatriés ou les familles pour toutes questions intéressant l'Amicale : adhésion, aide matérielle ou morale, service juridique, aide médicale, défense des droits des déportés et de leurs familles.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, écrire à l'Amicale des Déportés politiques de Mauthausen, 10, rue Leroux, Paris (16^e).

**LE BUREAU ET LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION****Président**

M. PICHON, écrivain, fondateur du Mouvement de Résistance des Prisonniers de Guerre et Déportés.

Vice-Présidents

M. SAVOURAY, ingénieur, du Comité directeur de C.L.V.

M. le professeur HEIM, sous-directeur du Museum (O.C.M.).

M. RABATÉ, ancien Secrétaire national du Mouvement contre le Fascisme et la Guerre.

Secrétaire général

M. RICOL, condamné à huit ans de travaux forcés par le tribunal spécial de la Seine.

Secrétaires adjoints

M. DE BOUARD, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Caen, dirigeant du F.N. du Calvados.

M. VALLEY, fonctionnaire des services publics, dirigeant du Comité français de Mauthausen.

M. HALLERY, condamné par les tribunaux allemands et français.

Trésorier

M. DAIX, responsable du F.N. dans les Facultés de Paris (1942).

Trésorier adjoint

M. BIONDI, député, maire de Creil, membre du C.N.R. (1943).

Archiviste

M. ARRIGUI, avocat à la Cour, chef de Ceux de La Résistance.

Membres du Conseil

Capitaine DE DIONNE, LAMPE, SOUCHÈRE, architecte, un des trois fondateurs de l'O.C.M.; BRIQUET, FICHEZ, médecin; GUILLON, professeur d'histoire; AUGÉ, un des trois fondateurs de « Libération », architecte; BERGIER, physicien; HAVEZ, ancien secrétaire de la fraction parlementaire communiste; LAFITTE, secrétaire de Jacques Duclos; LAITIER, Abbé VARNOUËL, COUFRANC, J.O.C.; GENTIL, ROUGEBOUSSE, Dr. Gilbert DEBRISSE-DREYFUS, WETTERWALD, vengeance; FOCARDI, GAUDIN, PASSARD, BUSCHENSCHUTZ, pasteur; MERLINGE, intendant général de l'Aube; KIRCHMEYER, conseiller juridique (*patriam recuperare*); MORIN, COLIN Marius, GARNIER, SIGNOL, CHARBONNIER, commandant; TAMBON, JEANJEAN, COLIN J., LE MAOUT, ALBI, REYDET Denise, RICHET Jacqueline.

« NOUS AUTRES QUI SOMMES ENCORE VIVANTS... »

Cette phrase d'un poème de captivité, je ne peux m'en débarrasser. Soudain, parmi les habitudes reprises de la « vie civile », elle vient me surprendre et me ramène à ces terribles responsabilités qui pèsent sur « nous autres qui sommes encore vivants » de ce seul fait.

Non, il ne s'agit pas, naturellement, de constituer un quelconque parti des déportés, ni même de transposer dans notre vie d'aujourd'hui ce qui nous a permis là-bas de vivre et de tenir, l'exaltante solidarité, les beaux risques de la vie commune.

Tout cela, nous le gardons comme un bien précieux et nous savons l'usage fraternel qu'il en faut faire.

Mais il convient de parer au plus pressé. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui manque à beaucoup de nos camarades, aux familles de nos morts, à tous ceux que nous ne pouvons plus séparer de notre amitié.

La France est prête à nous aider. Ceci n'est pas une phrase destinée à nous donner du courage; c'est l'expression d'une vérité que nous avons nous éprouvée. Encore convient-il que nous disions aux Français, à ceux que nous avons retrouvés, ce que nous attendons d'eux. Et ce que nous en attendons sans tarder, car les besoins ne sont pas patients, les misères, les manques, on ne doit pas tarder à les compenser, à les réparer.

Par exemple, il nous faut de suite des costumes pour nos camarades : collectez autour de vous tout ce que vous pourrez trouver, envoyez et faites envoyer non seulement des costumes, mais des chemises, des caleçons, des mouchoirs, etc., au siège de l'Amicale, d'où ils seront aussitôt répartis.

Pour poursuivre notre œuvre d'entraide, nous avons besoin de moyens, nous avons donc créé des membres donateurs de l'Amicale (à partir de 100 fr. par an) et des membres bienfaiteurs (à partir de 1.000 fr. par an). Malgré les termes traditionnels que nous sommes obligés d'employer, ce n'est pas un appel à des dons ou à des bienfaits qu'il s'agit de lancer, mais à une solidarité active, à une véritable amitié avec nous.

Dans la situation présente du ravitaillement, ceux de nos amis qui vivent en province ou à la campagne ne peuvent-ils pas, immédiatement, improviser une œuvre du colis pour nos camarades des villes les plus déficients? Je suis sûr que le seul fait de poser la question, c'est déjà provoquer, presque spontanément, la naissance de cette œuvre. Nous comptons sur vous. Envoyez dès aujourd'hui des colis au siège de l'Amicale.

Enfin, envoyez-nous toutes vos suggestions.

Ce n'est aujourd'hui qu'une prise de contact pour parer au plus pressé. Nous continuerons cette action de notre amitié active.

PICHON, *Président.*

AMICALE DES DES DÉPORTÉS POLITIQUES DE MAUTHAUSEN

Travail.

Nous avons un certain nombre de propositions d'embauche pour les déportés. Faire parvenir les demandes d'emploi et qualifications au siège de l'Amicale qui s'évertuera à vous donner satisfaction.

Conseil juridique.

Notre conseil juridique fonctionne. Les déportés et leurs familles peuvent s'adresser à lui soit en écrivant, soit à la permanence, 10, rue Leroux.

Convalescence.

Les déportés nécessitant un séjour reconstituant à la campagne, chez des particuliers, en maison de repos, ou en maison de cure, peuvent s'adresser ou écrire au siège de l'Amicale qui se chargera de les héberger gratuitement. L'Amicale fournit tous renseignements médicaux et remboursement des médicaments.

Aide matérielle et morale.

Les déportés qui nécessiteraient une aide matérielle quelconque peuvent s'adresser à l'Amicale qui, après enquête, s'évertuera à satisfaire les demandes dans la mesure de ses moyens.

Notes sur les quelques objets personnels des Français, ramenés de Mauthausen

M. Kirchmeyer, conseiller juridique, membre du Conseil d'administration de notre Amicale, a remis au ministère des Prisonniers et Déportés un certain nombre d'enveloppes contenant des objets de valeur appartenant à des Français ayant passé au camp. Nous espérons que le ministère ne tardera pas à faire remettre aux détenus ou aux familles ces objets qui, pour certains, sont les seules reliques qui leur restent de leurs disparus.

Commandos dépendants de Mauthausen

MAUTHAUSEN.	GUSEN.
ZEMENT (EBENSEE).	MELK.
SCHLIER (RIED-ZIP).	LINZ III.
LINZ II.	LINZ I.
LOIBLPASS.	SCHWECHAT.
WIENER NEUDORF.	
WIENER NEUSTADT.	PEGGAU.
LEIBNITZ (PEGGAU).	KLAGENFURT
ST-LAMBRECHT.	PASSAU.
SCHLOSS LIND.	WELS.
GUNSKIRCHEN.	AMSTETEN.

NOS DROITS

Dans notre prochain bulletin, nous publierons les textes ministériels concernant les déportés politiques et leurs familles. Nous précisons également les buts de notre association. Les déportés et leurs familles trouveront en outre, au siège de nos permanences, tous renseignements utiles.

Unis comme au camp

Alors que la vie du camp poursuivait son cycle infernal, que chacun défendait sa vie au travers des périls quotidiens, que de sa chappe pesante la « dickeluft » écrasait les énergies et les courages, quelques Français, en mai 1944, se retrouvèrent pour forger à nouveau une Résistance française et modeler un visage à notre communauté.

Sous l'égide du Front National, ils ont voulu que, de cette vie en commun, naisse une France nouvelle, faite d'originalité certes, mais avant tout de compréhension et de respect mutuel. C'est alors que, sous leur impulsion, se sont fondées ces familles que d'aucuns n'ont pas toujours comprises, que d'autres critiquèrent par principe; cependant, avec le recul que nous donne le temps, pouvons-nous affirmer que nous avons appris à nous connaître et, faisant abstraction de nos caractères, à nous estimer?

Mais, plus encore, révélerons-nous que nous avons toujours été en parfait accord pour interpréter les événements de même manière et ne faire entendre à nos camarades étrangers qu'une seule et unique pensée française? Ce fut d'abord leur étonnement et, par la suite, leur raison, de nous faire confiance. De cette confiance mutuelle devait naître notre force. C'est de ce travail de préparation morale que naîtra la volonté de travail.

Grâce à cet effort, à ce dévouement sans éclat, mais total, il fut possible de mettre sur pied trois sections de combat, militairement instruites, aux cadres affirmés qui auraient pris, en des circonstances précises, la défense de la communauté française. Elles se seraient levées pour libérer le camp comme d'autres se sont levées pour libérer le pays.

Et maintenant, la vie, nos mille nous reprennent. Nous ne voulons pas que nos expériences récentes soient perdues. Ce que nous avons réalisé dans un champ restreint, mais aussi sous la menace de l'exécution et de la mort, ne sommes-nous pas capables de le maintenir et même de le développer?

Si, désormais, nulle force apparente ne fraine nos égoïsmes, nous devons nous rappeler nos efforts et nos résultats d'hier. Il faut encore gagner la paix. Celle-ci vaut bien un nouvel effort. Aux bons ouvriers, la tâche est grande. A chacun de nous de rayonner l'esprit français des déportés de Mauthausen, afin de rester fidèle au sacrifice de nos morts.

SAVOUREY, *Vice-Président.*

ENVOIS D'ARGENT

Les fonds peuvent être envoyés à l'Amicale, au Siège de la Fédération Nationale des Centres d'Entraide des Internés et Déportés politiques.
C.C.P. 4270-11 Paris.